

Grayan et l'Hôpital le 06 août 2023

Monsieur Loréface
Directeur Général Sas Euronat

Monsieur le Directeur,

Nous accusons réception de votre lettre du 2 août qui fait suite à votre lettre ouverte à la maire du lundi 31 juillet, à une pétition pour votre propre soutien lancée le mardi 1^{er} juillet, à une lettre ouverte à tous les Grayanais datée aussi du 2 juillet.

Nous nous étonnons de cette frénésie d'écriture. Plus simplement, pourquoi donc ne pas répondre sereinement aux questions posées par votre propriétaire bailleur, questions suggérées par le rapport de la Cour Régionale des comptes ?

Vous écrivez que les chiffres produits par la Mairie ainsi que ceux calculés par les géomètres experts assistés d'huissiers de justice sont inexacts, alors pourquoi ne pas les contester concrètement ? Au lieu de cela, vous tentez d'entraîner l'opinion publique en braquant les projecteurs ailleurs que sur votre propre Société. Nous constatons que l'association IFE-AIDE fait partie de ce dessein et vous citez au passage quelques noms, les jetant ainsi à la vindicte populaire. Cet agissement est indigne de votre fonction.

Effectivement, l'IFE-AIDE s'interroge sur les motivations qui ont conduit certains élus à ne pas voter la motion conduisant à informer les TDJ de la mise en demeure d'Euronat par la mairie de Grayan. Oui, l'intérêt des propriétaires-TDJ d'Euronat est bien sûr d'être tenus informés du devenir de leurs droits en cas de rupture de bail. Nous avons donc reçu ce vote d'opposition comme un vote hostile à nos intérêts.

Nous avons également été interpellés par le vote d'opposition à la motion précédente. Si la société Euronat est publiquement soupçonnée de malversations, il est normal de lui demander de s'expliquer sur les faits qui lui sont reprochés afin qu'elle expose publiquement ses réponses lui permettant de se laver de tout soupçon.

C'est un processus normal dans notre démocratie en face duquel la Société Euronat est appelée à se justifier. Pourquoi gérer cette situation à la mode de Donald Trump ?

Si vos justifications sont correctes, tout rentrera dans l'ordre et nous ne doutons pas qu'il en sera ainsi. En revanche, si vous ne savez pas vous justifier, nous comprendrions votre trouble car l'enjeu est effectivement de taille.

Comme nous l'avons suggéré dans notre message du 21 juillet adressé à nos adhérents, nous souhaitons vivement, s'il reste un différend après vos explications, qu'il fasse l'objet d'une négociation par laquelle chacun pourrait, nous n'en doutons pas, sortir la tête haute.

Afin de respecter l'équité de notre droit de réponse, nous vous demandons de bien vouloir publier la présente par le même canal que celui utilisé pour votre lettre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées,

Hugues Fouquet
Président IFE-AIDE